

Antinomie

Le mot antinomie désigne une contradiction ou opposition entre deux lois, idées ou principes. Cette contradiction n'a pas bien entendu la même valeur selon qu'elle surgisse dans le domaine de la philosophie, où elle peut avoir une valeur positive, ou dans le domaine du droit, par exemple, domaine régi justement par le principe de non-contradiction (validité, et non vérité du droit). L'antinomie, qui aurait alors un sens clairement négatif pour le juriste, n'aurait par conséquent pas sa place dans le domaine du droit. Mais il faut également noter que dans le langage courant le mot (sens trop extensif) a aussi une connotation négative, étant apparenté à ce qui relèverait du faux raisonnement. Antinomique serait ainsi celui qui se contredirait sans cesse, comme antinomique serait le fait de vouloir et de ne pas vouloir à la fois, etc. ; nous aurions là en somme quelque chose qui serait de l'ordre de l'incohérent ou de l'illogique, et qui conduirait la pensée et l'action dans une impasse. Tel n'est pas, bien sûr, le sens du mot qu'il convient d'utiliser pour approcher et rendre compte de l'antinomie chez Proudhon, le Franc-Comtois, visiblement plus philosophe que juriste sur ce point, expliquant lui-même que, contrairement à l'antinomie (« Loi à double face [...] qui ne fait qu'exprimer un fait et s'impose à l'esprit ; [...] elle est l'avant-coureur de la vérité » - *Contr. éco.*, 99), « la contradiction proprement dite est une absurdité » (*ibid.*). La remarque a son importance et méritait en tout cas d'être faite car nombreux sont les commentateurs qui ont voulu voir la pensée proudhonienne comme étant une série d'interminables et fâcheuses contradictions (négation puis affirmation de la propriété, de l'État, etc.), signe indéniable pour eux d'un raisonnement vicié. Ce jugement serait d'autant plus accablant, il faut bien en convenir, qu'avec Proudhon on a affaire à un penseur qui a fait précisément de l'antinomie la pierre angulaire de sa pensée : piètre philosophe – n'est-ce pas ? – celui qui à trop jouer avec les antinomies et les contradictions serait devenu, comme son œuvre, une contradiction vivante ! On est là de toute évidence devant une mauvaise interprétation de la dialectique proudhonienne qui voit des contradictions (sens négatif : absurdité, non-sens...) là où, en réalité, il est question d'antinomies. Si la pensée de Proudhon souffre donc de quelque contradiction ou faiblesse, ce n'est surtout pas dans les antinomies qu'il faut la chercher. Cette remarque faite, revenons à l'antinomie.

C'est à Kant (« L'immortel auteur de la *Critique de la raison pure* » - *G. P.*, 103 ; « l'incomparable métaphysicien » – *ibid.*, 88) que revient l'honneur d'avoir révélé les antinomies de la raison pure et, dépassant le scepticisme humien, de poser les principes directeurs d'une connaissance (phénoménale) émancipée de la morale et des valeurs absolues posées par les idées transcendantales. Dans *La Critique de la Raison pure*, Kant fait la preuve des antinomies insolubles qui se logent dans notre raison dans la mesure où celle-ci parvient à affirmer avec une égale aisance aussi bien l'existence de Dieu (du point de vue des noumènes) que son inexistence (preuve empirique ou phénoménale), schéma que Kant applique aussi au couple antinomique liberté-déterminisme ou au problème de la finitude du monde. On sait que chez le philosophe allemand les antinomies de la raison pure trouvent une solution en érigeant les idées transcendantales en principes régulateurs ou directeurs de notre connaissance du monde sensible, connaissance qui ne peut toutefois dépasser ou ignorer les limites que l'expérience impose à l'entendement sans tomber dans le piège des illusions transcendantales (dogmatisme). Que les idées soient infinies, ou que Dieu existe, voilà une affirmation qui peut être tenue pour vraie tant qu'elle reste dans le domaine suprasensible qui est le sien (comment prouver d'ailleurs le contraire ?) ; en revanche, prétendre justifier l'ordre humain par une causalité divine ou une raison déconnectée de l'expérience, autrement dit, vouloir transposer cette vérité nouménale dans le monde phénoménal, voilà une chose qui ne se peut pas. Kant trouvait ainsi une solution au problème de la certitude, question de haute importance pour Proudhon, qui cherche dès ses premières études à trouver une méthode d'investigation rigoureuse et sûre lui permettant d'accomplir l'une des tâches qui, lui-même fils du peuple, lui tenaient le plus à cœur : l'émancipation des classes travailleuses par le biais d'une éducation débarrassée de ses mythes.

L'influence de Kant est en ce sens, et sans conteste, l'une des plus importantes dans l'œuvre de Proudhon. Comme le souligne P. Habtmann, ce n'est pas un hasard si le philosophe allemand « est

l'un des auteurs les plus fréquemment cités dans ses ouvrages : plus de cent cinquante fois, le plus souvent en bonne part » (*Proudhon, Marx et la pensée allemande*, PUG, 1981, 22). Mais on sait aussi que « l'immortel philosophe » demeurait aux yeux du réaliste Proudhon bien trop abstrait à son goût, incapable qu'il fut, comme le rappelle Haubtmann (*ibid.*, 24), de s'affranchir d'un Absolu qui, à peine sorti par la porte dans la *Critique de la raison pure*, rentrait par la fenêtre dans la *Critique de la raison pratique*. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Proudhon peut par exemple qualifier le pacifisme et le cosmopolitisme kantien « d'utopie » (*G. P.*, 103). Nonobstant ces réserves, Proudhon retient de Kant deux choses fondamentales. Premièrement, une épistémologie ou « métaphysique » (*Création*) qui s'élève au rang de science et cherche en conséquence à ancrer la connaissance dans le monde sensible et dans l'expérience : la connaissance est toujours une connaissance phénoménale, c'est-à-dire une connaissance des choses telles qu'elles sont pour nous. C'est un effort, très évident chez Proudhon dans *De la Création de l'ordre dans l'humanité* (1843), par lequel la raison humaine vise à s'émanciper de la morale et des valeurs absolues. Deuxièmement, l'idée de balance ou équilibre entre les antinomies : « Depuis Kant –dit Proudhon–, la dialectique s'est enrichie d'une figure auparavant peu connue, et à laquelle la balance semble avoir servi de modèle [...]. Elle consiste en ce que, deux termes antinomiques étant donnés, il résulte de leur union un troisième terme, différent des deux autres, et les résolvant par une sorte de balance ou d'équation » (*Création*, 213). Cette idée de balance ou d'équilibre des contraires, que Proudhon se donne pour but d'approfondir et proclamer (car Kant n'aurait eu, à son avis, qu'une aperception incomplète de la série et des antinomies – *Création*, 144), et qu'il appelle encore « synthèse » en 1843 (*Création*) et dans son œuvre la plus hégélienne, *Les Contradictions économiques* (1846), est celle qui fait toute l'originalité de la dialectique proudhonienne. En effet, à la différence des synthèses hégélienne ou marxienne, qui cherchent à dépasser et à absorber l'antinomie (la thèse et l'antithèse) dans une synthèse totalisante, Proudhon cherche depuis ses plus jeunes écrits un équilibre entre les antinomies (« trouver un état d'égalité sociale qui ne soit ni communauté, ni despotisme, ni morcellement, ni anarchie, mais liberté dans l'ordre et indépendance dans l'unité » *Cél. Dim.*, 61), équilibre dont le but ou *telos* consisterait à ne pas dénaturer les deux termes en opposition. Aussi Proudhon pouvait-il assurer en 1843 que « la synthèse ne détruit pas réellement, mais formellement, la thèse et l'antithèse » (*Création*, 214). Ce qui prouverait, par ailleurs, qu'il n'y pas chez lui, malgré des aveux ultérieurs qu'il est difficile d'expliquer (par exemple *Théorie de la propriété*, Paris, Lacroix, 1866, p.52), un premier moment hégélien ou synthétique, et un deuxième moment anti-hégélien. Le souci de l'équilibre (justice qui n'est ni justemilieu, ni éclecticisme) est constant dans la pensée de Proudhon, malgré ses hésitations ou inexactitudes terminologiques, assez récurrentes du reste.

Mais comment opèrent les antinomies et quelle est leur valeur dans la philosophie proudhonienne ? Selon Proudhon, c'est l'observation des choses qui nous conduit à la méthode (*Création*, 158) en nous montrant que dans la nature tout est un et multiple à la fois, unité et diversité, en définitive que tout est antagonisme (« Je vois partout des forces en lutte » - *Justice*, 405). Que l'on prenne la liberté et l'autorité, le capital et le travail, la guerre et la paix, etc., le principe qui les régit est toujours le même : « Toutes nos idées élémentaires sont antinomiques » (*Carnets*, III, 57). Mais il y a une différence, comme le note P. Ansart (*Sociologie de Proudhon*, PUF, 1967, 21), entre les antinomies que l'on peut appeler générales, car inhérentes à l'homme et à la société, et pour cela même indépassables, telles la liberté et l'autorité, la matière et l'esprit, etc., et les antinomies que l'on peut considérer comme historiques et contextuelles (capital-travail, bourgeoisie-prolétariat) en ce sens qu'elles seraient produites par l'homme et en conséquence susceptibles de ne plus être dans une société réconciliée avec elle-même. Notons également que l'antinomie se trouve aussi, selon Proudhon, à l'intérieur d'une même idée, à l'instar de ce que nous pouvons observer dans le travail, la propriété ou l'État, tour à tour positif et négatif : pris isolément, le travail, pour ne prendre que cet exemple, nous montre deux faces, l'une négative, car le caractère pénible et ennuyeux de certains métiers abrutit et asservit l'homme ; l'autre positive, dans la mesure où c'est par le travail que l'homme crée et s'émancipe. Équilibrer le travail reviendra à trouver la loi qui tout en conservant ses effets positifs, en diminue les négatifs.

Ce constat fait par notre connaissance du monde sensible (la loi unité-diversité qui le régit), la question est de savoir ce que l'homme peut faire, et comment faire, avec toutes ces antinomies qui l'entourent et le tourmentent. Et c'est justement sur ce point que la méthode d'investigation précédemment citée, l'idéo-réalisme proudhonien, a vocation à éclairer et à guider l'action. Car les antinomies, laissées à elles seules, comme le dit Proudhon, « se combattent et se détruiraient si l'homme, par sa raison, ne trouve le moyen de les comprendre, de les gouverner et de les tenir en équilibre » (*Cor.*, VII, 117). Deux options s'offrent par conséquent à lui pour résoudre les problèmes posés par les antinomies : soit nier les vertus qu'elles enferment (en faire une lecture négative, la considérer comme une anomalie), et alors chercher à les résoudre par tous les moyens (ce que firent, selon Proudhon, Fichte, Schelling et Hegel, à la suite de Kant – *Création*, 262), ce qui conduit inmanquablement à nier ou à déprécier l'un des termes de l'antinomie (la liberté dans la synthèse autoritariste et dans la communauté ; l'ordre et l'autorité dans la synthèse anarchiste), ou bien à en déprécier les deux dans un juste-milieu qui n'est ni une vraie liberté ni une vraie autorité ; soit affirmer la positivité des deux termes antagonistes (par exemple : autorité et liberté) et partant la nécessité absolue de les garder, l'un et l'autre, entiers et en équilibre instable. Des deux options, la seule qui permet, selon Proudhon, de faire ce qu'il appelle « la série artificielle » (le politique ou économique créé par l'homme) à l'image de la série naturelle (société) et des antagonismes insolubles qui la président, est la seconde. Même dans les cas de figure les plus nuancés et bien intentionnés, les moins autoritaires aussi, comme dans le cosmopolitisme kantien ou le contractualisme individualiste d'un Rousseau, la liberté individuelle et la diversité se trouvent toujours déclassées et soumises à une logique universaliste et étatiste (centralisatrice), qui en règle générale fait peu de cas du pluralisme et de la diversité sociale, ce que Proudhon ne manquera pas de rappeler, et de condamner.

Mais toute la difficulté (et l'audace !) des antinomies chez Proudhon –entendons : la difficulté pour nous de saisir leur profonde force et cohérence- vient de ce que le philosophe bisontin affirme haut et fort la vertu d'idées qui, à l'instar de la guerre ou de l'État, étaient et sont encore perçues dans notre tradition ou culture libérale comme un mal (mal absolu la première, mal nécessaire la seconde). Cette incompréhension à l'égard de sa dialectique apparut très évidente parmi ses amis socialistes lors de la parution de *La Guerre et la Paix* (1861), puis, plus tard, à l'égard de ce que fut souvent interprété comme un « retour » de Proudhon à l'État précédemment nié, notamment dans les milieux anarchistes. La guerre un mal ? Pas nécessairement. Son long plaidoyer en faveur de la guerre essaie de montrer que le droit, par le biais duquel sont résolus pacifiquement les conflits, a connu ses plus sûres et décisives avancées grâce précisément à la guerre. Ce qui revient à dire que la paix a besoin de la guerre, qu'il s'agit de deux idées complémentaires. Quand on pense aux avancées décisives qu'a connues le droit au siècle dernier, notamment après les deux guerres mondiales, motivées surtout par celles-ci, on peut dire que le philosophe bisontin (fabuleuse clairvoyance sur cette question !) avait vu juste. Car il ne s'agit à aucun moment de signifier que la guerre est bonne en soi, quelque forme qu'elle adopte, mais bien d'expliquer que comme dans toute idée, comme dans l'exemple du travail cité plus haut, il y a du bon et du mauvais dans la guerre ; que, par conséquent, la guerre a aussi besoin de l'intervention rationnelle de l'homme, qui, la mettant en face de son contraire, « les tenant les deux en respect l'une par l'autre, les mette d'accord » (*Principe féd.*, 325) ; argument que, cette fois-ci portant sur la propriété, Proudhon n'expose pas autrement : « Tout ce qu'il est possible de faire contre les abus ou inconvénients de la propriété, c'est la fusionner, synthétiser, organiser ou équilibrer avec un élément contraire [...] de telle sorte que, sans que les deux principes s'altèrent ou se détruisent mutuellement, le bien de l'un vienne couvrir le mal de l'autre » (*Confessions*, 179-180).

Quel est l'instrument capable de balancer et de raisonner les antinomies ? La réponse de Proudhon est sans équivoques : « Le contrat, dont la teneur fait DROIT, et s'impose également aux deux puissances rivales » (*Principe féd.*, 325). C'est en définitive la raison (volonté sans laquelle il n'y a pas de contrat) qui, informée par l'expérience faite du pluralisme irréductible de la société (qui est de l'ordre du donné ou du déterminisme), comprend la nécessité de balancer ou canaliser ses potentialités par en bas au lieu de les neutraliser par en haut (« Les termes antinomiques ne se

résolvent pas plus que les pôles opposés d'une pile électrique ne se détruisent ; [...] ils sont la cause génératrice du mouvement, de la vie, du progrès » - *Théorie de la propriété*, Paris, Lacroix, 1866, p.52), seul moyen, selon Proudhon, de parvenir à l'unité (aspiration et produit de la raison) dans la diversité (produit de la nature), autrement dit, à une vraie balance (justice) entre les antinomies. Ce qui suppose aussi de la part de l'homme, et c'est encore une autre difficulté de la conception proudhonienne des antinomies, une attitude ou une position positive et active, et non passive ou attentiste, face aux dites antinomies. Il y va de son salut et du salut de la société : soit rester paisiblement installé dans le confort offert par l'illusion libérale utilitariste selon laquelle la société, à l'image du marché, se régulerait toute seule (place aux égoïsmes !), ou par cette autre illusion qui nous proposerait une solution venue d'ailleurs (comme dans les dialectiques synthétiques ou transcendantales) ; soit se faire violence et prendre son destin en main. Contrairement aux autres dialectiques, que l'on peut appeler apaisantes, qui nous dépeignent des lendemains qui chantent et une humanité réconciliée et sans conflits, la dialectique de Proudhon est dans nos sociétés et nos démocraties libérales un peu comme un caillou dans la chaussure. À la fois plus réaliste et sceptique que les autres sur la condition humaine et les potentialités d'une raison impersonnelle, la pensée de Proudhon est une invite à l'engagement et à la lutte.

Jorge Cagiao y Conde

Revois : Dialectique, Raison.